

Informations sur l'avortement chirurgical

L'avortement est réalisé en ambulatoire, sous anesthésie locale. Pour ce faire, nous anesthésions l'intérieur du col de l'utérus avec un analgésique. Pour ramollir le col de l'utérus, il faut prendre 2 comprimés de Cytotec 2 à 3 heures avant l'intervention. Cela permet une procédure moins douloureuse. L'opération elle-même dure environ 10 minutes. Nous pratiquons la méthode d'aspiration, qui est une procédure douce. La fertilité n'est pas affectée par l'opération.

Complications :

- Des saignements sont normaux après un avortement et peuvent durer jusqu'à 2 semaines.
- Une perforation de l'utérus est très rare. Elle est plus susceptible de se produire lorsque les patientes ne sont pas couchées.
- Des infections sont très rares et sont traitées par des antibiotiques.
- Des résidus de matériel dans l'utérus se produisent dans environ un pour cent des cas, auquel cas un autre post-curetage doit être effectué.

Coût : L'intervention, y compris l'examen préliminaire, coûte entre CHF 800 et 1100 et est prise en charge par votre assurance maladie. Veuillez prendre votre carte d'assurance maladie avec vous afin que nous puissions leur envoyer la facture immédiatement.

Groupe sanguin : Si vous avez une carte de groupe sanguin, veuillez la prendre avec vous. Si vous êtes négatif au facteur rhésus, nous devons vous injecter des anticorps rhésus après l'intervention à titre prophylactique.

Confidentialité médicale : Nous ne sommes pas autorisés à divulguer des informations à des tiers, même à votre partenaire ou à vos proches/parents, à moins que vous ne nous déchargiez expressément de l'obligation du secret médical.

Dr. med. Benjamin Stutz